

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 17 décembre 2020

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 32 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Sophie JOISSAINS - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL.

Etait absent et représenté Monsieur :

Gérard BRAMOULLÉ représenté par Sophie JOISSAINS.

Etaient absentes et excusées Mesdames :

Emmanuelle CHARAFE - Maryse JOISSAINS MASINI.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA 033-8909/20/BM

■ Renouvellement de l'adhésion à l'Association Electronic Business Group, club de l'innovation digitale (EBG) et paiement de la cotisation 2021 MET 20/17185/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Pour accompagner sa mise en place la Métropole Aix-Marseille-Provence, s'est engagée dans une politique de modernisation de ses offres de services numériques et de ses pratiques internes fondée sur une véritable transformation digitale.

Première Métropole de France par sa taille, Aix-Marseille-Provence vise à être une administration modernisée, plus agile et plus ouverte aux dernières technologies et expérimentations digitales. Cette ouverture concerne l'ensemble des métiers de la Métropole. Elle nécessite une véritable culture de l'innovation et de nombreux échanges et retours d'expérience avec les acteurs du numérique et du secteur public.

Créée en 1998, l'association Electronic Business Group (E.B.G.) est le premier club de l'innovation digitale en France. Elle rassemble près de 660 organisations et grandes entreprises souhaitant accroître leur capacité d'innovation et faciliter leur transformation digitale.

Compte tenu de l'objet, de la qualité et de la diversité des travaux menés par cette association, l'adhésion de notre intercommunalité à l'Electronic Business Group est un outil de diffusion et d'enrichissement particulièrement pertinent pour l'ensemble des métiers de notre Métropole. Précurseur dans sa démarche la Métropole a ainsi rejoint le Ministère des Finances, la Croix Rouge, l'UGAP ou l'IGN.

Signé le 17 Décembre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 29 décembre 2020

Aussi, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé d'adhérer à cette association par délibération n° FAG 050-7213/19/BM du 19 décembre 2019. Puis a renouveler son adhésion pour les années suivantes.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération N° FAG 050-7213/19/BM du Bureau de la Métropole du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'adhésion à l'EBG et paiement de la cotisation 2020 ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans sa transformation digitale et souhaite se confronter aux expériences menées dans d'autres grandes organisations sur les thématiques du numérique, de l'aménagement, du développement durable et de la relation usagers,
- Que la structure EBG réalise et produit des contenus et études de qualité pouvant servir à plusieurs services de notre institution.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés le renouvellement de l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'association Electronic Business Group et le paiement de la cotisation 2021 d'un montant de 5 460 euros T.T.C.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 – Fonction 20 – Nature 6281.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Culture, Innovation numérique

Daniel GAGNON

Signé le 17 Décembre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 29 décembre 2020